

# PRISE EN CHARGE AVEC TÉLÉSURVEILLANCE DU DIABÈTE GESTATIONNEL

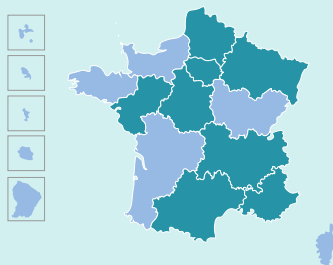


Améliorer la prise en charge du diabète gestationnel grâce à la télésurveillance.



**Porteur du projet :**  
Société MDHC

**Partenaires :**  
17 centres (établissements de santé publics/privés et cabinets de ville)



14 départements dans  
8 régions :  
ARA, CVL, GE, HDF, IDF,  
OCC, PDL, PACA



Durée : 2 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
2 472,5 K€



Femmes ayant un diabète  
gestationnel  
Soit 6 000 personnes



Paru dans le Journal  
officiel du 19/07/2019  
et du 09/10/2020



Financement substitutif :  
Forfait multi-acteurs, par  
parturiente, pour une  
séquence de 3 à 6 mois